



DOSSIER : L'ALCOOL DANS L'ENTREPRISE

2/6) - LES CONSEQUENCES

- L'alcool est présent dans **10% à 20% des accidents du travail**
- Diminution des performances, absentéisme, maladies, agressivité
- **Les coûts cachés** des addictions que supportent les entreprises sont estimés à **1,25% de leurs masses salariales**
- Baisse de productivité individuelle accompagnée d'une interférence avec les activités des autres salariés
- Mauvaise image véhiculée pour l'entreprise
- Augmentation des cotisations inhérentes à l'augmentation du taux d'accident du travail
- **L'employeur s'expose à un risque pénal et civil**

Attention : le plus souvent les accidents touchent des personnes qui ne sont pas habituées à boire ; et la seule absorption de 1 ou 2 verres de vin entraînent des modifications sensibles des capacités de travail: temps de réaction, réduction du champs de vision, ...